

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : Tchad	
TITRE DU PROJET : Secrétariat du Fonds des Nations Unies de Consolidation de la Paix au Tchad - Appui à la Coordination, au Suivi et à l'Evaluation du portefeuille	
NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) : PBF/TCD/D-1, ID 00131550	
Modalité de financement du PBF : <input checked="" type="checkbox"/> IRF <input type="checkbox"/> PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires) : <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : Programme Alimentaire Mondial (PAM)	
Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) : Institutions membres du comité de pilotage (COFIL) PBF au Tchad, tous les ministères sectoriels impliqués dans les projets de consolidation de la paix, les agences de l'ONU et OSC bénéficiaires du fonds PBF, ONG et médias praticiens de la consolidation de la paix.	
Date approximative de démarrage du projet¹ : 21 avril 2022 Durée du projet en mois^{2 3} : 12 mois + 20 mois (jusqu'au 31 décembre 2024) +3mois jusqu'au 31 mars 2025	
Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : Tchad (Niveau national)	
Le projet relève-t-il d'une ou plusieurs des fenêtres de priorité PBF spécifiques ci-dessous : <input type="checkbox"/> Initiative de promotion de l'égalité des sexes ⁴ <input type="checkbox"/> Initiative de promotion des jeunes ⁵ <input type="checkbox"/> Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix) <input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional	

¹ Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

² La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

³ Le commencement officiel du projet est la date du premier transfert du budget du projet de la part de MPTFO aux () entité(s) récipiendaire(s), comme indiqué sur la page du MPTFO Gateway.

⁴ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de l'égalité des genres (GPI).

⁵ Cochez cette case uniquement si le projet a été approuvé dans le cadre de l'appel à propositions spécial du PBF, l'Initiative de promotion de la jeunesse (YPI).

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :**PAM : \$1,482,214****Total PBF : \$1,482,214**

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) : N/A**PBF 1^{ère} tranche (42%)**

:

PAM : \$623,393

Total : \$623,393**PBF 2^{ème} tranche* (35%) :**

PAM : \$518,775

Total : \$518,775**PBF 3^{ème} tranche* (23%) :**

PAM: \$340,046

Total : \$340,046**Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extraits) :**

Le projet vise à maintenir le fonctionnement du secrétariat du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Tchad afin d'assurer la coordination, le suivi et l'évaluation des projets PBF, ainsi que la communication et la visibilité des programmes de consolidation de la paix au Tchad. Il vise également à renforcer le cadre de gouvernance et de coordination stratégique du portefeuille PBF à travers le bon fonctionnement du comité de pilotage PBF, à assurer la complémentarité des interventions financées par le PBF et à apporter un appui technique aux entités bénéficiaires afin de maximiser l'impact des projets PBF au Tchad. Ce projet soutiendra également la demande de rééligibilité au PBF pour donner suite à l'extension d'éligibilité pour 2017-2023 et renforcera l'effet catalytique des projets de consolidation de la paix en mobilisant davantage d'autres partenaires techniques et financiers étatiques et non-étatiques (PTF) susceptibles de contribuer à des priorités non couvertes par le PBF.

Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :

Le projet a été élaboré sur la base de consultations avec diverses parties prenantes, notamment : le Bureau du Coordonnateur Résident du Système de Nations Unies au Tchad (RCO), le PBSO et le Secrétariat du PBF au Tchad. Le projet a également été discutée au sein d'un comité technique comprenant la partie gouvernementale (Ministère de la prospective économique, Ministère de l'Administration du Territoire, Ministère du Genre, Ministère de la Jeunesse, Ministère de la Formation Professionnelle, Ministère de la Justice, et celui des Affaires Étrangères) et les agences (UNICEF, PNUD, OHDH) impliquées dans le projet gérant précédemment le secrétariat, ainsi que par les autres agences bénéficiaires du Fonds à travers la réunion semestrielle de coordination du portefeuille. En plus de ces consultations, le projet prend également en compte le contexte actuel lié au COVID-19 et le processus de transition au Tchad. Enfin, le document de projet est endossé par le ministre de la Prospective économique et des partenariats internationaux (MPEPI) et la Coordinatrice Résidente du système des Nations Unies qui sont coprésidents du comité de pilotage (CoPil) PBF avant sa soumission au PBSO.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes⁶ : 1 _____

Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : **20% (\$292,607)**

Expliquez brièvement par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes⁷ : Par l'intermédiaire des comités techniques et les PTA individuels des projets PBF, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes seront prises en compte. Le Secrétariat sera chargé de s'assurer que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes en particulier sont intégrées dans les projets, que l'indice de genre (Gender Marker) est correctement intégré (minimum GM2), que la cartographie des acteurs de la consolidation de la paix considère les associations qui s'occupent de GEWE, que les experts en genre fournissent un soutien pendant le processus d'élaboration des projets, que toutes les étapes essentielles (mise en œuvre, suivi, évaluation et rapportage) sont sensibles au genre. La question du genre sera également prise en compte dans les missions de suivi et les réunions périodiques des projets de consolidation de la paix et du COPIL.

Degré de risque du projet⁸ : 1 _____

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁹) : (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

Le cas échéant, les résultats du **SDCF / UNDAF** auxquels le projet contribue :

RS3 de UNDAF (2017-2023) : Gouvernance, Paix et Sécurité

- Effet 6. D'ici à fin 2023, les institutions nationales et locales appliquent davantage les bonnes pratiques de gouvernance inclusive, promouvant la démocratie, l'État de droit, la cohésion sociale et l'utilisation équitable des services publics de qualité, y compris pour les réfugiés.

Objectifs et cibles de développement durable auxquels le projet contribue : **ODD 16**

Type de demande :

Nouveau projet :

Révision de projet :

Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :

Extension de la durée : Durée additionnelle du projet en mois : **+20 mois (jusqu'au 31 décembre 2024) + 3 mois (Jusqu'au 31 mars 2025)**

⁶ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

⁷ Veuillez consulter la note d'orientation du PBF sur les calculs de marqueurs de genre et la consolidation de la paix sensible au genre

⁸ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁹ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

Changement de résultat / sujet :

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :

Budget PBF supplémentaire : Budget supplémentaire par agence bénéficiaire : PAM: USD \$591,653

Brève justification de la révision de cette demande d'extension de ce projet d'appui au secrétariat du PBF au Tchad avec un budget supplémentaire.

Le Tchad a été reconnu éligible au fonds de consolidation de la paix par le SG des Nations Unies en 2017. Depuis lors, il a bénéficié du financement de 17 projets pour un budget total de 37,3 millions de dollars, dont les projets actifs sont actuellement de 9 avec un budget de 18,8 millions de dollars.

Pour mobiliser davantage de fonds en vue de maintenir le portefeuille croissant et répondre aux besoins prioritaires en matière de consolidation de la paix ; Pour atteindre les objectifs stratégiques du fonds et son impact sur la consolidation de la paix au Tchad, le Secrétariat PBF depuis sa création en 2019 a apporté un appui majeur dans le processus de mobilisation de fonds, la coordination des programmes de consolidation de la paix et l'appui à la mise en œuvre des projets PBF.

Depuis avril 2021, le Tchad traverse des moments difficiles de transition à cause du décès tragique du président de la République, le Maréchal Idriss Deby Itno. Ce contexte politique a été marqué par l'Accord de Paix de Doha signé en août 2022, le Dialogue National Inclusif et Souverain (DNIS) conclu en octobre 2022 et la deuxième phase de transition après le DNIS qui est en cours. Avec la mise en place d'un Gouvernement d'Union Nationale et la feuille de route révisée de la transition phase 2, les recommandations et conclusions du DNIS doivent être mises en œuvre,

Ces changements politiques et institutionnels ont fortement perturbé la mise en place et le fonctionnement du comité de pilotage (CoPil) des projets de consolidation de la paix au Tchad. Malgré ces perturbations et retards, le Comité de Pilotage des projets PBF au Tchad a été mis en place le 04 avril 2023 à travers l'arrêté 3789/PT/PM/MPEPI/2023 portant création d'un comité de pilotage des projets de consolidation de la paix au Tchad. Ce nouveau décret est conforme à la structure actuelle du gouvernement d'Union Nationale. La mise en place de ce nouveau COPIL permettra d'enclencher le processus de demande de rééligibilité et d'évaluation du portefeuille PBF, qui reste une priorité, nécessitant un soutien actif du Secrétariat PBF au-delà de la date de fin initiale du projet (20 avril 2023).

Dans cette transition en cours au Tchad, le contexte politique, social et sécuritaire a soulevé de nouveaux défis en matière de consolidation de la paix et de nouvelles opportunités nécessitant un soutien continu du système des Nations Unies dans les domaines de la réconciliation nationale, de la cohésion sociale et de la promotion de l'égalité des sexes et des droits humains.

En effet, et afin d'adresser de manière efficace les défis du vivre ensemble et de la consolidation de la paix, le Ministère en charge de la réconciliation et de la cohésion sociale et ses partenaires prévoient de développer d'une part la stratégie nationale de consolidation de la paix et d'autre part de doter les provinces des commissions provinciales de paix et de réconciliation. Toutes ces initiatives nécessitent un appui technique du Secrétariat du PBF.

En outre, les conflits répétitifs entre les agriculteurs et les éleveurs dans

	<p>presque toutes les provinces du pays, les récents conflits politico-militaires au Soudan créent des besoins additionnels sur le plan humanitaire, sécuritaire et économique, (déplacements des populations, d'accès à la nourriture, à l'eau, à l'éducation, perturbation du flux commercial et à d'autres services essentiels, etc.) sont de bonnes raisons pour lesquelles le Secrétariat du PBF doit continuer de jouer le rôle d'accompagnateur dans la mobilisation des ressources.</p> <p>Par ailleurs, ce projet d'appui au secrétariat du PBF dont il est question, a permis de mettre en place une équipe d'experts qui sont en train de développer les outils de communication, de suivi et d'évaluation qui permettront de capter les changements de haut niveau en matière de consolidation de la paix, sur la base des indicateurs formulés dans la stratégie de suivi et d'évaluation en cours et qui seront complétés par une enquête de perception à mener au deuxième trimestre 2023 et une stratégie de communication sur l'impact du PBF.</p> <p>Le budget demandé permettra la prise en charge du secrétariat du PBF jusqu'en décembre 2024, la mise en place et l'appui du fonctionnement du COPIL, l'accompagnement du processus de rééligibilité en appuyant l'analyse des conflits, la réalisation de perception pour finaliser les outils de collecte de données pour la consolidation de la paix ainsi que la mise en action de quelques activités à fort impact sur la visibilité des investissements du fonds.</p> <p>La prorogation de ce projet de trois mois au-delà de ce délai jusqu'au 31 mars 2025, vise à faciliter le processus de transfert de la gestion du secrétariat du PBF au PNUD. Le PAM gère avec succès le secrétariat du PBF depuis sa création en 2019. Conformément aux procédures PNUD/PBSO (SOP) selon lesquelles le PNUD reste un agent administratif de la gestion du secrétariat du PBF dans plusieurs pays ; et pour harmoniser cette gestion au Tchad, il a été décidé de confier le secrétariat du PBF au PNUD à partir de l'année 2025. Ceci est un résultat d'un consensus après les discussions qui ont eu lieu entre les parties concernées, notamment le PAM, le PNUD, le RCO et le PBSO. Ces trois mois permettront donc d'éviter la période de décalage entre la séparation de l'équipe du secrétariat du PAM et son intégration au PNUD.</p>
--	---

SIGNATURES DU PROJET :

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE¹⁰</p> <p>Nom : Sarah GARDON</p> <p>Signature [REDACTED]</p> <p>Nom de l'agence : EMM - Electricité Pays et Représentante au PAM au Tchad</p> <p>Date et visa : 8 novembre 2024</p>	<p>Représentant du gouvernement national</p> <p>Nom : Fatime Haram Acyl</p> <p>Signature [REDACTED]</p> <p>Titre : Ministre déléguée auprès du Ministre des Finances chargé de l'Economie et du Plan</p> <p>Date et visa :</p>
<p>Coordonnateur résident</p> <p>Nom : Francois BATALINGATA</p> <p>Signature [REDACTED]</p> <p>Titre : Coordonnateur résident de la Mission des Nations Unies au Tchad</p> <p>Date et visa : 11/11/2024</p>	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) for</p> <p>Nom : Elizabeth SPEHAR</p> <p>Signature [REDACTED]</p> <p>Titre : Sous-Secrétaire général du bureau d'appui à la consolidation de la paix</p> <p>Date et visa : 22 nov 2024</p>

¹⁰ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

- a) Décrire brièvement les conclusions principales de l'analyse de conflit en ce qui concerne les principales thématiques du projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit être sensible au genre et à l'âge.*

Le Tchad, comme la plupart des pays du Sahel et d'Afrique centrale, reste confronté à une série de défis persistants, notamment les conflits et l'insécurité causés par des groupes armés qui menacent la sécurité des populations et la stabilité des États. En plus de l'insécurité, la situation au Tchad est caractérisée par un manque d'inclusion de groupes défavorisés sur le plan économique et politique, ce qui empêche les Tchadiens de vivre dans une situation de paix durable et de développement. Le Tchad fait partie des 10 pays dans le monde et le 2nd en Afrique qui consacre la part la plus importante de leur budget aux dépenses militaires¹⁰, ce qui limite considérablement ses investissements dans les services sociaux de base (comme l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement) et les infrastructures essentielles (comme l'électricité et les routes).

Au-delà des frontières au Nord et à l'Est (dans les provinces de Tibesti, Borkou et Ennedi), des groupes rebelles utilisent les espaces largement non gouvernés du sud de la Libye et du Darfour pour lancer périodiquement des incursions dans le pays. En avril 2021, alors que le pays était engagé dans l'organisation des élections présidentielles le 10 avril 2021, le groupe des rebelles du FACT (Front pour l'Alternance et la Concorde au Tchad) a fait une incursion le 11 avril 2021 de plusieurs centaines de kilomètre sur le territoire tchadien. En partant commander les troupes gouvernementales pour arrêter cette offensive, le Président Idriss Deby Itno est tombé au combat.

D'autres groupes armés poursuivent plutôt des buts économiques en contrôlant des mines d'or, le trafic d'êtres humains, et d'autres types de crime organisé. Les conflits dans l'exploitation des ressources aurifères dans le Nord opposent les communautés locales qui se sont organisées en "comités d'autodéfense" et l'Etat. Des conflits locaux par rapport au contrôle de l'or et d'autres ressources se produisent aussi entre des membres de différentes ethnies. La perspective de trouver de l'or ou de travailler en Libye attire beaucoup de jeunes des provinces du centre du Tchad, qui sont ainsi absorbés dans les circuits économiques basés sur l'exploitation. Parmi les jeunes qui partent chercher de l'or au Tibesti ou dont le projet migratoire vers la Libye ou ailleurs n'a pas abouti il y'en a qui sont recrutés par les groupes armés et des groupes rebelles.

A l'Est (Provinces de Wadi Fira, Ouadaï, Sila, Salamat), au Centre (Provinces de Batha et Barh El Gazel), au Sud (Provinces de Moyen-Chari, Mandoul, Logone oriental, Logone occidentale, Mayo-Kebbi, Chari Baguirmi, Tandjilé et Guéra) et à l'Ouest (Kanem), le changement climatique, la croissance démographique et le trafic d'armes se conjuguent pour perturber des mouvements de transhumance, bouleversant les mécanismes traditionnels de résolution des conflits et entraînant des affrontements meurtriers entre agriculteurs et éleveurs. A l'ouest

¹⁰ D'après les données du SIPRI (*Stockholm International Peace Research Institute*) en 2019 le Tchad fait partie des 10 pays dans le monde et le 2nd en Afrique qui consacre la part la plus importante de leur budget aux dépenses militaires, soit 15,6% en 2020 (SIPRI, 2019). <https://www.sipri.org/databases/milex>

(Provinces du Lac et Hadjer Lamis), autour du lac Tchad, où Boko Haram et ISWAP (Etat Islamique en Afrique de l'Ouest) poursuivent leurs campagnes de terreur avec une détermination malgré tous les efforts des autorités internationales, nationales et locales pour protéger les populations contre ces attaques. Les habitants sont pris dans un piège de conflit dans lequel le changement climatique vient aggraver la situation et provoquer ainsi des déplacements internes massifs et affectant négativement la capacité d'adaptation de la population.

Malgré toutes ces difficultés, le Tchad accueille généreusement près de 555,787 réfugiés (56% femmes et 44% hommes ; 54% moins de 18 ans) principalement du Soudan, de la République Centrafricaine (RCA) et du Nigéria, près de 406,573 personnes déplacées internes et près de 106,913 retournés de la RCA et du bassin du lac Tchad.¹¹ Les populations, ayant des ressources naturelles limitées, sont submergées par cet afflux de personnes, ce qui accroît parfois les tensions et le risque de conflit.

Au niveau régional, le Tchad joue un rôle central dans le maintien de la sécurité, en particulier dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans les régions du bassin du Lac Tchad et du Sahel. Il existe des liens intrinsèques et une influence réciproque entre la stabilité du Tchad et celle de la Libye. Le Tchad continue d'apporter une contribution significative aux efforts de lutte contre le terrorisme, en particulier grâce à sa participation à la Force multinationale conjointe (MNJTF) de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et à la mission multidimensionnelle de stabilisation des Nations Unies au Mali, (MINUSMA). L'annonce du Tchad de réduire ses troupes au sein de la Force Conjointe du G5 Sahel et la réactivation de l'accord quadripartite signé par la Libye, le Tchad, le Niger et le Soudan en mai 2018 reflètent le repositionnement stratégique du Tchad dans les efforts visant à la stabilité régionale.

A la suite du décès du président Idriss Déby Itno le 20 avril 2021, et devant le risque de voir le pays s'enliser dans un vide institutionnel avec le renoncement du Président de l'Assemblée Nationale (successeur constitutionnel de facto) à assumer la haute fonction et avec l'approche des rebelles du FACT de la capitale, un Conseil Militaire de Transition (CMT) a été rapidement instauré qui s'est engagé à assurer la paix, la sécurité et la réconciliation et organiser des élections démocratiques dans les 18 mois (Septembre 2022). Dans le nouveau gouvernement, le ministère d'État chargé de la réconciliation nationale et du dialogue a également été créé avec pour mission d'organiser un dialogue national inclusif et de développer des mécanismes et des stratégies visant la réconciliation de tous les Tchadiens. La période de transition en cours se présente comme une grande opportunité de changement, de réformes structurelles et de construction d'un nouveau contrat social.

Les questions de paix, sécurité et réconciliation sont érigées en axes prioritaires dans la feuille de route révisée du Gouvernement d'Union Nationale de transition adoptée le 23 décembre 2022. Pour faire face à ces défis, le Gouvernement articule la stratégie sécuritaire avec le dialogue national inclusif. Ainsi, dans la première phase de la transition, le CMT a accordé une haute priorité à la participation des mouvements politico-militaires au Dialogue National Inclusif et à la Réconciliation. Cette participation des mouvements politico-militaires et le retour des groupes armés non étatiques au Tchad sont considérés comme essentiels au rétablissement de la paix et la stabilité du pays. Dans cette perspective, le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (DDR) des groupes armés non étatiques figurent parmi les priorités inscrites dans la feuille de route. Cette stratégie, accorde également une importance

¹¹ UNHCR data, 31 Decembre 2021.

capitale aux groupes des jeunes et des femmes et des Organisations de la société civile dans le processus de consolidation de la paix.

La feuille de route révisée de transition politique phase 2 s'articule autour de trois piliers, i) défense et la sécurité, la paix et la cohésion sociale et la réconciliation nationale, ii) promotion de la bonne gouvernance et l'état de droit, et iii) retour à l'ordre constitutionnel et à la refondation de l'Etat. Le Gouvernement d'Union Nationale prévoit de consacrer environ 72% de son financement au pilier 1 : défense et la sécurité, la paix et la cohésion sociale et la réconciliation nationale. Ce qui réduit d'autant ses investissements dans les services sociaux de base (comme l'éducation, la santé et l'assainissement) et les infrastructures essentielles (comme l'électricité et les routes). Les programmes humanitaires et de développement restent grandement sous-financés, ce qui entrave les efforts visant à renforcer la résilience des communautés et à les rendre moins vulnérables au changement climatique, à l'extrémisme violent et aux conséquences socio-économiques de la pandémie de COVID-19, qui accru la pression sur une situation sociale et sécuritaire déjà fragile et volatile.

L'existence de plusieurs sources de conflit accroît les risques de violations des droits de l'Homme, et d'abus du droit international humanitaire par toutes les parties. En effet, les événements du 20 octobre 2022 ayant entraîné la suspension des partis politiques et organisations de la société civile qui ont appelé à la manifestation, les arrestations, enlèvements, déportations et détention de plus de 5 mois des manifestants dans la prison de haute sécurité de Koro toro, en plein désert tchadien a fragilisé les efforts développés dans le sens de la cohésion sociale et du vivre ensemble. Ces événements ont aussi fragilisé le vivre ensemble en donnant lieu à une prolifération des discours haineux sur les réseaux sociaux.

En dépit des divers programmes de stabilisation régionale et de l'effort conjoint de différents partenaires visant la réponse humanitaire, la consolidation de la paix et le développement durable, la situation du pays en 2022 demeure fragile. L'année 2022 qui devrait être une année cruciale au Tchad avec des besoins et attentes élevés en matière de sécurité alimentaire n'a pas tenu ses promesses. En plus des conflits intercommunautaires enregistrés au Nord sur les sites aurifères de Miski et les conflits agriculteurs éleveurs dans certaines provinces du pays, des inondations ont affecté des milliers de tchadiens et augmenté l'insécurité dans au moins 5 provinces, faisant des sans-abris dont les plus affectés sont les femmes et les enfants. Il est à rappeler qu'en 2022, les autorités tchadiennes ont déclaré l'état d'urgence alimentaire et nutritionnelle (Juin 2022), et l'état d'urgence humanitaire pour contenir et gérer les inondations (octobre 2022).

Annoncée comme année de paix et d'espoir au Tchad, la tenue du dialogue national inclusif n'a pas véritablement rapproché les Tchadiens. Le DNIS a été boycotté par les poids lourds de l'opposition armée, politique et les organisations de la société civile les plus représentatifs. La révision constitutionnelle attendue n'a pas eu lieu, ainsi que des élections législatives et présidentielles. Le pays souffre encore des effets de la pandémie de COVID-19, avec certes moins d'impact sanitaire réel du virus, mais davantage d'impact socio-économique, ainsi que d'inégalités structurelles de long terme.

Enfin, avec l'annonce d'une rébellion en constitution au Sud du Tchad avec pour base en RCA, les conflits au Soudans depuis le 15 avril et les menaces des offensives de la coalition des mouvements armés MADAT, il y a risque que les affrontements reprennent et que le processus de la transition en cours soit perturbé. Aussi, la déstabilisation du pays aurait de graves conséquences pour le peuple tchadien et pour le reste de la région. C'est pourquoi, il est crucial d'adresser non seulement les conflits et les effets visibles, à travers le maintien de la sécurité,

mais aussi les causes sous-jacentes en termes de jouissance des droits, d'où la nécessité de renforcer la cohésion sociale, maintenir une paix et une sécurité durables et financer des programmes humanitaires, de développement et de renforcement des droits de l'Homme dans une approche nexus paix, développement et humanitaire avec l'objectif de ne laisser personne de côté.

b) Expliquer succinctement la manière dont le projet est en phase avec et appuie les cadres stratégiques du Gouvernement et des Nations Unies, et promeut l'appropriation nationale. Décrire comment les composantes sont complémentaires d'autres interventions dans ce secteur d'intervention / cette zone géographique, y compris les enseignements tirés d'appui apporté dans le passé par le PBF (ou autre)

Le projet est aligné sur les priorités nationales tels que définie dans le Plan National de Développement (PND) 2017-2021 et dans la feuille de route du gouvernement de transition en particulier son axe 2 concernant l'Organisation du Dialogue, Consolidation de la Paix et de l'Unité Nationale tel qu'approuvé en juillet 2021. Il est également aligné à la stratégie du G5 Sahel pour le développement et la sécurité et son plan d'action, ainsi qu'aux priorités de l'équipe pays, telles que définies par les cadres stratégiques suivants :

- La Stratégie Intégrée des Nations Unies au Sahel ;
 - Stratégie Régional pour le Bassin du Lac Tchad (RSS) de la CBLT ;
 - L'analyse commune de pays (CCA) ;
 - L'UNDAF, résultats 3 - Gouvernance, Paix et Sécurité
- Effet 6. D'ici à fin 2023, les institutions nationales et locales appliquent davantage les bonnes pratiques de gouvernance inclusive, promouvant la démocratie, l'Etat de droit, la cohésion sociale et l'utilisation équitable des services publics de qualité, y compris pour les réfugiés.
 - Effet 7. D'ici à fin 2023, l'Etat met en œuvre une politique nationale de développement impulsant une croissance inclusive engendrant la création d'emplois et d'opportunités notamment en faveur des jeunes et des femmes y compris les réfugiés.

Le projet contribue aussi à l'Objectif de Développement Durable (ODD 16) : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

Le projet s'inscrit dans le cadre de l'éligibilité au Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF) depuis mai 2017 **jusqu'en fin 2023**, pour laquelle le Gouvernement Tchadien a élaboré avec l'appui du Système des Nations Unies, un plan prioritaire pour la consolidation de la paix au Tchad sur la base de l'analyse des facteurs de conflits conduits dans le pays. Ce plan a identifié deux domaines prioritaires :

1. Consolider l'état de droit, la gouvernance locale et la cohésion sociale: (1.1) Faciliter le dialogue politique et social, la réforme institutionnelle, le processus électoral et la réforme de la gouvernance ; (1.2) Promouvoir des politiques et des programmes favorisant un accès accru et équitable aux ressources naturelles et leur utilisation, en mettant l'accent sur les femmes et une plus grande transparence dans la gestion des revenus des industries extractives ; (1.3) Renforcer les organisations de la société civile et les mécanismes traditionnels de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et les conflits, en mettant l'accent sur les jeunes et les

femmes ; et (1.4) Promouvoir les droits de l'homme, en particulier ceux des femmes et des enfants, et renforcer les capacités de suivi des cas de violation des droits dans le contexte de l'extrémisme violent.

2. Renforcer la résilience des communautés vulnérables: (2.1) Améliorer la résilience des jeunes face aux conflits et à l'extrémisme violent par le biais de programmes socio-économiques comprenant des formations professionnelles, des activités de création d'emplois et de génération de revenus, etc. ; (2.2) Renforcer l'autonomie des communautés vulnérables pour leur permettre de satisfaire leurs besoins essentiels en leur donnant accès à des ressources et à des activités économiques, en particulier dans les régions accueillant de populations déplacées ; (2.3) Soutenir la réintégration socioéconomique dans les communautés vulnérables notamment les transfuges de Boko Haram; et (2.4) Améliorer le partenariat de sécurité transfrontalière afin de réduire les menaces dues aux frontières poreuses et à la dynamique des conflits dans les pays voisins.

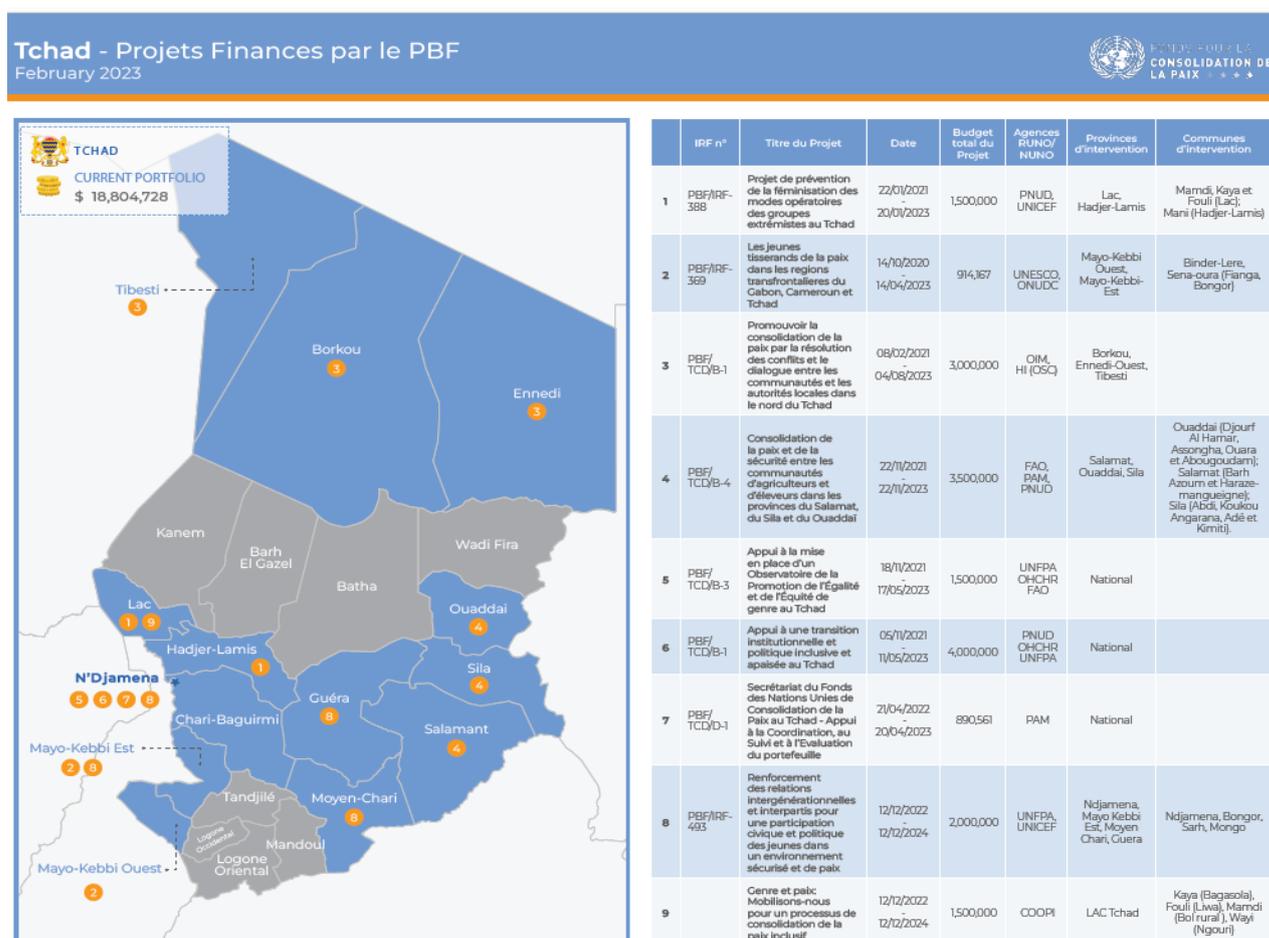
II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

- a) *Une brève description du contenu du projet – les résultats attendus du projet, et comment le projet va répondre aux facteurs identifiés dans l'analyse de conflit dans la section 1 (cette section doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes).*

En haut : Tableau des projets PBF en cours au Tchad

	ID du projet	Description du projet	Budget approuvé	Date de clôture	RUNO
1	https://mptf.undp.org/factsheet/project/00113491 PBF/IRF-284	Appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad	\$3,491,000	30/06/2022	UNICEF, PNUD, OHCHR, et PAM
2	https://mptf.undp.org/factsheet/project/00118614 PBF/TCD/A-2	Habiliter les jeunes vulnérables du centre du Tchad à devenir des agents de consolidation de la paix	\$3,434,699	07/05/2022	OIM et PAM
3	https://mptf.undp.org/factsheet/project/00118693 PBF/TCD/A-3	Prévention et gestion des tensions intercommunautaires à travers un meilleur accès aux et gestion rationnelle des ressources naturelles	\$3,134,000	12/05/2022	HCR et PAM
4	https://mptf.undp.org/factsheet/project/00124133 PBF/IRF-369	Les jeunes, tisserands de la paix dans les régions transfrontalières du Gabon, Cameroun et Tchad	\$914,167	14/11/2022	UNESCO et ONUDC
5	https://mptf.undp.org/factsheet/project/00125860 PBF/TCD/B-1	Promouvoir la consolidation de la paix par la résolution des conflits et le dialogue entre les communautés et les autorités locales dans le Nord du Tchad	\$3,000,000	04/08/2023	OIM et HI
6	https://mptf.undp.org/factsheet/project/00125642 PBF/IRF-388	Projet de prévention de la féminisation des modes opératoires de Boko Haram au Tchad	\$1500000	20/07/2022	PNUD et UNICEF
7	https://mptf.undp.org/factsheet/project/00129236 PBF/TCD/B-1	Appui à une transition institutionnelle et politique inclusive et apaisée au Tchad	\$4000000	11/05/2023	PNUD, UNFPA et OHCHR
8	https://mptf.undp.org/factsheet/project/00129359 PBF/TCD/B-3	Appui à la mise en place d'un Observatoire de la Promotion de l'Égalité et de l'Équité de genre au Tchad	\$1500000	17/05/2024	UNFPA FAO OHCHR
9	https://mptf.undp.org/factsheet/project/00129386 PBF/TCD/B-4	Consolidation de la paix et de la sécurité entre les communautés d'agriculteurs et d'éleveurs dans les provinces du Salamat, du Sila et du Ouaddaï	\$3500000	22/11/2023	FAO PNUD PAM
10	https://mptf.undp.org/factsheet/project/00134235 PBF/IRF-493	Renforcement des relations intergénérationnelles et interpartis pour une participation civique et politique des jeunes dans un environnement sécurisé et de paix	\$2000000	12/12/2024	UNFPA UNICEF
11	https://mptf.undp.org/factsheet/project/00140048 PBF/IRF- 509	Genre et paix: Mobilisons-nous pour un processus de consolidation de la paix inclusif	\$1500000	10/02/2025	COOPI

La carte des projet actifs (février 2023)



Le Tchad a bénéficié d'un financement total de plus de **42,14** millions de dollars pour **19** projets de consolidation de la paix, deux avant son éligibilité en 2017 et **17** autres après jusqu'en 2023. Ces projets visent à (i) Renforcer les institutions et encourager un dialogue politique significatif et inclusif avec une plus grande inclusion des femmes ; (ii) Réduire les tensions entre le centre et la périphérie du pays ; (iii) Renforcer l'autonomisation des citoyens et promouvoir l'inclusion politique et économique ; et (iv) Atténuer les défis de sécurité transfrontaliers et régionaux notamment avec le Cameroun, le Niger et la RCA. Actuellement, le portefeuille du PBF au Tchad s'élève à **\$ 17,304,728** avec **8** projets en cours d'exécution (voir le tableau ci-dessous) en plus de ce projet d'appui au secrétariat PBF.

L'appui du PBF au Tchad a largement contribué à l'engagement inclusif du gouvernement, de l'équipe de pays des Nations Unies, des partenaires techniques et financiers, des organisations de la société civile et des divers acteurs locaux dans la consolidation de la paix et la stabilisation régionale. Le renforcement des capacités des acteurs communautaires, à savoir les leaders religieux, les chefs coutumiers, les unions de femmes et de jeunes et en particulier les comités de vigilance et les acteurs de la sécurité, a amélioré la confiance et la collaboration entre eux, ce qui a réduit considérablement les tensions inter et intracommunautaires tout en renforçant les mécanismes communautaires de prévention de conflits et la cohésion sociale.

Les Nations Unies et les partenaires au développement ont marqué leur soutien à la feuille de route du Gouvernement de transition. En 2021 et 2022, l'appui des Nations Unies à la feuille de route est consacré principalement à l'appui au dialogue en s'assurant la participation des

femmes, des jeunes et des groupes vulnérables, dans l'esprit de ne laisser personne de côté, tout en veillant à sa décentralisation dans les 23 provinces du pays. En outre, de nouveaux programmes consacrés à la gestion des conflits entre éleveurs et agriculteurs ainsi que l'appui à la mise en place d'un observatoire de la promotion de l'égalité et de l'équité de genre, contribueront à l'établissement d'une paix durable au Tchad.

Pour faciliter la coordination stratégique, le suivi, l'évaluation et la communication des projets financés par le PBF au Tchad, un Secrétariat PBF a été mis en place en 2019. Le Secrétariat soutient l'équipe pays du Système des Nations Unies dans l'organisation des comités techniques des projets individuels pour renforcer l'implication de toutes les parties prenantes, notamment le gouvernement et les acteurs de la société civile. Il coordonne également tous les organismes bénéficiaires et accompagne la mise en œuvre dans une approche bien coordonnée respectant les directives des projets PBF.

En avril 2021, l'arrêté No 0005/PR/MEPEDCI/2021 portant la mise en place du Comité de Pilotage (CoPil) des projets de consolidation de la paix au Tchad a été signé. Sous la supervision du Ministre d'Etat, Ministre Secrétaire General de la Présidence de la République, le CoPil est co-présidé par le Ministre en charge du plan et la Coordinatrice du Système des Nations Unies, avec l'appui du secrétariat PBF. **Dès sa signature, le décret n'a pas pris effet en raison du changement dans la structure du gouvernement. En particulier, la mise en place de la Primature et du ministère de la Réconciliation et du Dialogue national, dénommé plus tard ministère de la Réconciliation nationale et de la Cohésion Sociale après le DNIS. Le 4 avril 2023, un nouveau décret portant création du comité de pilotage (CoPil) des projets de consolidation de la paix au Tchad a été signé par le Premier ministre. Placée sous l'autorité du Premier Ministre, cette instance est co-présidée par le Premier Ministre et la Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies. Le CoPil est chargé de la supervision, du suivi, et de l'orientation stratégique des projets. Il est composé de seize membres, dont sept ministères sectoriels, à savoir le ministère de la prospective économique, le ministère de la réconciliation nationale, le ministère des Affaires étrangères et le ministère de l'Administration, de la sécurité publique, de la justice et celui du genre et de la solidarité nationale. Il est également composé d'un représentant de la Banque Mondiale, d'un représentant de l'Union Africaine, d'un représentant des bailleurs de la consolidation de la paix, d'un représentant de la Commission Nationale d'Accueil, de Réintégration et de Rapatriement des Réfugiés (CNARR), d'un représentant de la Cellule de Liaison de des Associations Féminines (CELIAF), un représentant des Organisations Nationales de Jeunesse ainsi qu'un Chef d'Agence du Système des Nations Unies (Président de l'Equipe de Gestion du Programme/MTP). Le Comité de Pilotage est l'organe de gouvernance des projets PBF chargé de donner l'orientation stratégique dans la définition et la mise en œuvre des projets, assurant aussi une coordination qui permet de faire des synergies avec les autres actions du gouvernement et des partenaires. Il est l'organe de décision concernant la cohérence et l'assurance qualité dans la mise en œuvre du portefeuille du PBF ainsi que l'approbation des nouvelles initiatives financées par PBF. Le Secrétariat PBF soutient le Comité de Pilotage dans son rôle d'orientation stratégique, de même que les agences récipiendaires et leurs partenaires d'exécution pour la coordination et l'atteinte des résultats des projets financés par le PBF au Tchad.**

- b) ***Cadre des résultats du projet, indiquant tous les résultats attendus du projet, les produits, les activités, y compris les indicateurs de progrès, niveau de référence, cibles, (doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Annexe B à compléter – il n'est pas nécessaire de rajouter ici une explication narrative.***

L'objectif général est de maintenir le fonctionnement du Secrétariat du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix au Tchad afin d'assurer la coordination, le suivi et l'évaluation des projets, ainsi que la communication et la visibilité de l'impact des programmes de consolidation de la paix au Tchad. Le projet vise également à renforcer le cadre de coordination stratégique du portefeuille PBF à travers le bon fonctionnement du Comité de Pilotage, à assurer la complémentarité des interventions financées par le PBF et à apporter un appui technique aux bénéficiaires afin de maximiser l'impact des projets PBF au Tchad. Il soutiendra aussi la demande de rééligibilité au PBF pour donner suite à l'extension d'éligibilité pour 2017-2023 et renforcera l'effet catalytique des projets de consolidation de la paix en mobilisant davantage d'autres partenaires étatiques et non-étatiques (PTF) susceptibles de contribuer à des priorités non couvertes par le PBF.

D'une manière spécifique, le Secrétariat PBF est établi pour: (i) soutenir le Comité de Pilotage dans son rôle de supervision stratégique et contrôle-qualité à travers la coordination et l'alerte précoce sur tout type de problème ; (ii) servir d'interface entre les entités de prise de décision (comité de pilotage, PBSO, bailleurs) et les bénéficiaires (NU et non-NU); (iii) fournir une assurance-qualité du soutien du PBF ; (iv) s'assurer que les questions du genre et jeunesse soient intégrées dans les interventions du PBF ; et (v) faciliter la coordination et le suivi-évaluation du portefeuille des projets PBF.

Dans cette perspective, le Secrétariat va également assurer la liaison avec des institutions clés/plateformes principales de dialogue pour la réussite des résultats stratégiques de l'engagement du PBF dans le pays : les mécanismes de l'UNDAF/UNSDCF, le Groupe de coordination des Partenaires Techniques et Financiers ; et tout autre entité travaillant sur les sujets connexes au PBF. Le Secrétariat PBF joue un rôle très important dans la préparation des projets PBF notamment l'identification des agences et des partenaires de mise en œuvre, ainsi que l'identification des interventions clés du projet et sa rédaction. Il est également impliqué dans le processus d'approbation en veillant au respect des directives et des critères d'examen des projets PBF et en engageant des discussions régulières avec l'équipe PBSO pour mobiliser davantage des investissements PBF. Le Secrétariat accompagnera les organismes bénéficiaires du fonds dans le processus de mise en œuvre et assurera notamment la synergie des interventions sur le terrain et contribuera aux côtés de l'équipe RCO Tchad à la mobilisation de partenaires potentiels afin d'accélérer le processus de consolidation de la paix. En termes de communication, le Secrétariat assure la visibilité du fonds et des programmes de consolidation de la paix, le partage d'informations à tous les niveaux tout en accompagnant également les agences bénéficiaires afin de produire des rapports de bonne qualité respectant les délais requis par PBSO.

Le Secrétariat collaborera avec l'équipe de consolidation de la paix du bureau du coordonnateur résident pour mettre à jour une cartographie des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ainsi que des praticiens de la consolidation de la paix avec une attention particulière pour les organisations de la société civile (OSC), des activités de consolidation de la paix et de l'identification des besoins de financement afin d'identifier les nouveaux projets prioritaires. Dans cet esprit, il est en charge des relations avec les PTF afin d'établir les synergies des projets et d'assurer la cohérence des programmes de consolidation de la paix, y inclut la Banque Mondiale, ainsi que la mobilisation de fonds additionnels pour les projets de consolidation de la paix (effets catalytiques du PBF) en coordination avec l'Equipe Pays des Nations Unies.

Le projet se propose d'atteindre les résultats ci-après :

Résultat 1 : La coordination, le suivi et évaluation, le rapportage et la communication des résultats du portefeuille du PBF sont assurés par le Secrétariat PBF pour permettre une meilleure connaissance des interventions de consolidation de la paix.

Le Secrétariat PBF, qui est placé au sein du Bureau du Coordonnateur Résident du SNU, continuera à appuyer les RUNO et NUNO à travers 4 tâches spécifiques : (i) élaborer et mettre en œuvre des projets conjoints; (ii) renforcer l'architecture de coordination et de consultation technique et stratégique du portefeuille, (iii) renforcer le cadre de suivi et évaluation du portefeuille; (iv) renforcer la visibilité du PBF au Tchad et à travers le monde (y compris la communication autour des progrès et résultats, la visibilité sur médias sociaux).

Produit 1.1. : Le Secrétariat du PBF est opérationnel.

Activités :

- i. Prise en charge du personnel du secrétariat (4 staffs et UNV-Int) et de son fonctionnement;
- ii. Renforcement des capacités du personnel du Secrétariat.

Produit 1.2. : La coordination du portefeuille PBF et la communication sur le fonds et la consolidation de la paix au Tchad sont efficaces et facilitent l'atteinte des résultats stratégiques des interventions financées par le PBF.

Activités :

- (i) Mettre en place les mécanismes de coordination et de communication et un dispositif de synergie/cohérence entre les projets PBF et les partenaires clés pour assurer la réalisation des résultats stratégiques du portefeuille PBF et d'autres interventions ou programmes de consolidation de la paix dans le pays et dans la région du Sahel ;
- (ii) Faciliter la coordination et l'appui stratégique pour le développement de projets de qualité en matière de consolidation de la paix en étroite collaboration entre le SNU, le Gouvernement, la Société Civile et les PTF, pour soumission au PBF ;
- (iii) Faciliter des exercices d'élaboration des requêtes d'éligibilité ou renouvellement de la demande d'éligibilité dans le pays ;
- (iv) Identifier des défis majeurs de consolidation de la paix et proposer des solutions stratégiques adéquates aux membres du CoPil ;
- (v) Fournir un appui technique aux agences récipiendaires pour l'assurance qualité des rapports semestriels, annuels et de clôture des projets, en lien avec les indicateurs établis dans les documents de projet et les données recueillies pendant les visites de terrain ;
- (vi) Renforcer les capacités des agences récipiendaires et des partenaires en matière d'approches sensibles aux conflits, consolidation de la paix, suivi/évaluation en matière de consolidation de la paix et programmation sensible au genre, aux jeunes et aux droits humains ;
- (vii) Assurer une approche cohérente de l'intégration du genre dans les projets PBF, notamment en appuyant les agences récipiendaires pour la définition et mise en œuvre de l'indice de Genre (Gender Marker) ;
- (viii) Assurer une participation et une intégration effective des jeunes hommes et femmes, et des organisations de jeunesse dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets formulés
- (ix) Editer et diffuser périodiquement les bulletins d'informations sur les interventions phares du PBF au Tchad afin de s'assurer que les partenaires de mise en œuvre du

- portefeuille du PBF et les autres partenaires clés comprennent et s'approprient les orientations et contributions du PBF, y compris les questions de genre, de jeunesse et les demandes et matière de rapportage ;
- (x) Renforcer le plan de communication à travers des campagnes sur les réseaux sociaux et de sensibilisation du public, la réalisation de films documentaires, et la production des supports de communication afin de promouvoir la visibilité des activités du PBF dans le pays et dans la sous-région ;
 - (xi) Documenter, analyser et disséminer des leçons apprises dans le cadre de la mise en œuvre des projets PBF (par le biais d'ateliers de mise en œuvre et mini-retraite, etc...)
 - (xii) Veiller à la prise en compte des éléments de visibilité, d'apprentissage et de mesures d'impact dans les documents contractuels produits par les agences (rapports, études etc.).

Produit 1.3 : Le suivi et évaluation du portefeuille du PBF est assuré.

- (i) Appuyer le développement et la mise en œuvre d'un plan de suivi/évaluation de qualité par projet avec les agences récipiendaires des fonds PBF ainsi que le développement et la mise en œuvre d'un plan de suivi/évaluation conjoint entre les projets afin d'accroître les synergies et éviter les duplications entre les projets PBF, et les autres projets de consolidation de la paix dans le pays (mettre à jour la matrice de suivi et d'évaluation des projets PBF et développer des outils de suivi et d'évaluation adaptés au contexte et sensible au genre et à l'âge) ;
- (ii) Développer un manuel/système de suivi/évaluation axé sur les résultats incluant les outils et mécanismes nécessaires pour la collecte des données, le rapportage et la communication sur les résultats du portefeuille PBF ;
- (iii) Fournir un appui technique aux agences et organisations non-Nations Unies récipiendaires pour l'assurance qualité des rapports semestriels, annuels et de clôture des projets (narratifs et financiers), en lien avec les indicateurs établis dans les documents de projet et les données recueillies pendant les visites de terrain ;
- (iv) Appuyer la conduite d'études d'évaluation indépendants des projets PBF (en tant que membre du groupe de référence de l'évaluation), ainsi que l'étude de « faisabilité », la revue à mi-parcours et l'évaluation finale ;
- (v) Effectuer des missions régulières sur le terrain pour le suivi des projets PBF et produire des rapports de mission à partager avec le RCO, gouvernement et PBSO.
- (vi) Etablir un échange entre les parties prenantes de projets et le Comité de Pilotage à travers les mécanismes de suivi communautaire (Comités techniques et missions de terrain), et garantir que les voix des bénéficiaires sont utilisées de manière stratégique pour promouvoir les responsabilités communes.
- (vii) Assurer la gestion des connaissances et bonnes pratiques pour les prochaines activités de consolidation de la paix en veillant à ce que ces leçons apprises soient publiées et communiquées à travers les plateformes adéquates.
- (viii) Coordonner la tenue régulière des réunions des Comités Techniques entre les agences onusiennes de mise en œuvre, le Gouvernement, les partenaires d'exécution des projets PBF (suggestion, réunions trimestrielles et plus souvent au besoin). Le secrétariat PBF participera aux réunions techniques des projets qui doivent réunir agences, Gouvernement et partenaires de mise en œuvre.

Résultat 2 : Les mécanismes de gouvernance du PBF (COPIL et RCO) au Tchad sont appuyés dans leur rôle d'orientation stratégique en matière de consolidation de la paix et d'endossement des projets PBF et de suivi et évaluation du portefeuille PBF.

Produit 2.1 : Les capacités du Comité de Pilotage (y compris au niveau technique) et des autres partenaires pertinents sont renforcées pour assurer la supervision et le suivi & évaluation des projets du PBF.

- (i) Organiser des réunions régulières du Comité de Pilotage (niveau stratégique) et de réunions de consultation interministérielles (niveau techniques) pour examiner et évaluer les propositions de projets, leur suivi et évaluation, le progrès de la mise en œuvre et les rapports de l'ensemble du portefeuille PBF ;
- (ii) Aménager la salle de réunion du Secrétariat Exécutif du CoPil (Cellule de Coordination et de Suivi des Programmes financée par le SNU au Ministère du Plan) pour faciliter la tenue des réunions en ligne.
- (iii) Identifier de manière proactive les enjeux et défis ainsi que les besoins prioritaires de consolidation de la paix nécessiterait l'investissement du PBF et des autres PTF ;
- (iv) Faciliter l'organisation de missions conjointes des membres du Comité de pilotage de suivi de la mise en œuvre du portefeuille PBF et fournir des orientations stratégiques pour maximiser l'impact des projets PBF dans la communauté tchadienne ;
- (v) Fournir un appui-conseil au management des Nations Unies et au Comité de Pilotage, sur des questions relatives à la consolidation de la paix et s'assurer que les projets financés par le PBF intègrent les bonnes pratiques sur ces questions.
- (vi) Ebaucher le rapport stratégique annuel PBF à travers un processus consultatif, et le soumettre au Comité de Pilotage et, subséquemment au Bureau d'appui à la Consolidation de la Paix (PBSO) à New York, pour le 31 décembre de chaque année au plus tard.

Produit 2.2 : Le plaidoyer et le partenariat/création de réseaux sont assurés pour promouvoir une meilleure compréhension et connaissance du portefeuille PBF ainsi que la mobilisation des ressources pour la pérennisation des programmes de consolidation de la paix

- (i) Assurer la gestion des connaissances et meilleures pratiques pour les prochaines activités de consolidation de la paix et s'assurer que ces leçons soient publiées et communiquées à travers les plateformes adéquates, incluant les bonnes pratiques sur l'intégration du genre et des jeunes dans les projets PBF ;
- (ii) Assurer une liaison régulière avec PBSO par rapports à la mise en œuvre des projets PBF, l'évolution du contexte politique et les processus de planification au sein des UN et du Gouvernement en lien avec les activités du PBF ;
- (iii) Développer et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation de ressources pour la pérennisation des programmes du PBF en coordination avec le SNU (Assurer les effets catalytiques des projets PBF) ;
- (iv) Actualiser/mettre à jour la cartographie des acteurs (UN, Gouvernement, OSC, PTF) intervenant dans le domaine de la consolidation de la paix, y compris des organisations de femmes, jeunesse et des institutions académiques
- (v) Identifier les besoins et opportunités programmatiques pour les projets du PBF en lien avec le nexus Humanitaire Développement et Paix et faciliter la mise à échelle des investissements du PBF ;

- (vi) Aider dans l'élaboration et la mise à jour périodique de l'analyse de conflits sensible au genre en étroite collaboration avec le RCO (PDA), le Gouvernement, la Société Civile et les PTF ;
- (vii) S'assurer de la mise en synergie entre les projets en cours d'élaboration et ceux en cours, non seulement sous financement PBF mais aussi financés par d'autres PTF dans le domaine de consolidation de la paix;
- (viii) Assurer une liaison régulière avec PBSO par rapport à la mise en œuvre des projets PBF, l'évolution du contexte politique et les processus de planification au sein du SNU et du Gouvernement en lien avec les activités du PBF
- (ix) Analyser et communiquer l'impact humain des résultats du portefeuille, incluant une analyse spécifique de l'impact sur les femmes et les hommes.
- (x) Faciliter l'organisation, le cas échéant des réunions régionales dans le cadre des projets transfrontaliers et s'assurer de la coordination avec les autres pays impliqués.
- (xi) **Organiser des campagnes de sport/art/culture pour la paix a l'occasion de la Journée Internationale de la Paix avec les partenaires du Fonds.**

Ciblage du projet

Le projet d'appui au Secrétariat du PBF sera exécuté à l'échelon national. Le Secrétariat sera basé à Ndjamena au bureau de la Coordinatrice Résidente (BCR) et géré administrativement par le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

Le projet se propose d'appuyer les cibles et bénéficiaires suivants :

- Le Comité de Pilotage : le comité sera soutenu dans son rôle de supervision et d'orientation stratégique des projets ;
- Les RUNO et NUNO récipiendaires : elles seront appuyées dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation des projets, ainsi qu'en matière de communication et de documentation des leçons apprises et des bonnes pratiques ;
- Le PBSO : Il sera tenu informé de manière régulière sur les progrès, les obstacles et les opportunités dans la mise en œuvre du plan prioritaire et du portefeuille PBF ;
- Les partenaires nationaux (**tous les ministères sectoriels impliqués dans les projets de consolidation de la paix, ONG et médias praticiens de la consolidation de la paix**) : ils bénéficieront d'actions de renforcement de leurs capacités dans le domaine de l'approche sensible au conflit, de la prise en compte de la dimension genre et jeunes et du suivi-évaluation. Ensuite, le projet les appuiera dans leurs rôles et selon leur mandat en matière de consolidation de la paix.

*c) Fournir une **théorie du changement pour le projet** – c-à-d comment les interventions envisagées vont mener aux résultats et pourquoi ces interventions ont été choisies. Indiquez quelles interventions sont particulièrement risquées.*

(Note : Le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et variées, par exemple la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue ou par les opportunités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Comment avez-vous choisi votre approche de programmation et selon quelles hypothèses ?)

L'approche programmatique pour apporter les changements attendus dans ce projet est d'appuyer le Secrétariat du PBF et le CoPil afin qu'ils puissent remplir efficacement leur rôle et leurs fonctions. Avec un Secrétariat PBF en place, les agences et organisations bénéficiaires (RUNO / NUNO) auront accès à un soutien rapproché pour la conception et la mise en œuvre de projets qui couvrent les besoins prioritaires de la consolidation de la paix. Par ailleurs, au

Tchad, il y a une multiplicité d'acteurs et de praticiens de la consolidation de la paix sur un terrain très complexe dans un contexte difficile. La mise en place d'un Secrétariat PBF nécessite une coordination effective et une bonne communication entre les acteurs pour maximiser les synergies.

Le projet repose sur une hypothèse centrale : **Si** la situation et la volonté politique au Tchad restent favorable à l'avancement de l'agenda de consolidation de la paix et **si** l'approche du projet est flexible, pertinente au contexte politique et sécuritaire, et sensible au genre ;

Si le Secrétariat du PBF fournit un appui de qualité à la conception, à la mise en œuvre des projets du PBF au Tchad, à un suivi-évaluation et assure une participation, une coordination ainsi qu'une communication efficace entre le SNU, le Gouvernement, la Société Civile et les Partenaires Technique et Financiers (PTF) ;

Si les mécanismes de gouvernance du PBF au Tchad (COPIL et Secrétariat PBF) sont soutenus efficacement dans leur rôle d'orientation stratégique en matière de consolidation de la paix et d'appui à la supervision des projets ;

Alors le portefeuille PBF au Tchad aura un impact plus important en matière de consolidation de la paix, d'avancement de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, de participation des jeunes, et des effets catalytiques plus conséquents avec le Gouvernement et les PTF.

Parce que les capacités du secrétariat PBF et des acteurs de mise en œuvre des projets seront renforcées et le bon fonctionnement du COPIL sera assuré pour maximiser les efforts de coordination des agences et OSC bénéficiaires du fonds et pour soutenir les efforts de suivi et de communication ainsi que le partenariat entre toutes les parties prenantes et praticiens de la consolidation de la paix.

*d) **Stratégie de mise en œuvre du projet** – expliquez comment le projet va réaliser les activités de la manière la plus effective et efficace pour atteindre les résultats, y compris la justification relative aux choix des zones d'intervention géographiques du projet, le critère de sélection des bénéficiaires, le calendrier de mise en œuvre les activités, la cohérence entre les résultats et toute autre information pertinente concernant l'approche de mise en œuvre (doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Il n'y a pas besoin de répéter ici tous les produits et toutes les activités du projet qui sont dans le Cadre des résultats.*

Le PAM est l'agence exécutante de ce projet à travers la prise en charge du fonctionnement du Secrétariat du PBF basé au Bureau de la Coordonnatrice Résidente. Il assurera, à ce titre, la gestion administrative et contractuelle du personnel du Secrétariat. La mise en œuvre du projet sera assurée par l'équipe du Secrétariat, qui appuiera les agences récipiendaires dans l'exécution, le suivi/évaluation, la communication et rapportage des projets. Le projet bénéficiera également de l'appui technique du PBSO en matière d'appui conseil, de mise en relation avec d'autres partenaires. Des rapports réguliers seront fournis et présentés au Comité de Pilotage, pour endossement avant de les acheminer au PBSO.

Le Secrétariat assurera une communication étroite avec le PBSO à New York.

Le Secrétariat soutiendra les agences d'exécution dans la mise en œuvre, la communication/visibilité, le rapportage et le suivi/évaluation, des projets, y compris leur

évaluation finale. Il s'assurera que la dimension genre soient prise dument en compte tout au long du cycle de formulation, de mise en œuvre et d'évaluation des projets.

Au-delà des activités régulières de suivi, une évaluation globale du portefeuille du PBF au Tchad pourra être conduite, afin d'en mesurer l'impact sur les bénéficiaires et l'évolution des perceptions et mentalités au sujet de la consolidation de la paix, de la cohésion sociale et de la coexistence pacifique dans les zones d'intervention.

Le présent projet sera placé sous la supervision du bureau du coordonnateur résident à travers le PDA et la Coordonnatrice Résidente du Système des Nations Unies au Tchad. La mise en œuvre au quotidien du projet sera sous la responsabilité du Secrétariat à travers le coordonnateur avec l'appui stratégique du PBSO. Les points focaux des agences et leurs partenaires s'impliqueront dans la mise en œuvre, en participant activement aux réunions trimestrielles de coordination et aux différentes activités retenues. Le Secrétariat apportera l'appui technique à la planification de l'évaluation finale des projets. Il définira de concert avec les agences de mise en œuvre la méthodologie et les mécanismes de suivi et coordonnera la collecte, le traitement et l'analyse des informations et des indicateurs des nouveaux projets approuvés. Il appuiera la production des rapports semestriels et annuels des projets en cours d'exécution, ainsi que des rapports finaux. Un rapport stratégique annuel sera élaboré à la fin de l'année conformément aux lignes directrices du PBF.

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

- a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) est la première organisation humanitaire au monde qui sauve des vies dans les situations d'urgence et utilise l'assistance alimentaire pour ouvrir une voie vers la paix, la stabilité et la prospérité au profit de ceux qui se relèvent d'un conflit, d'une catastrophe ou subissent les effets du changement climatique. Elle opère au Tchad depuis plusieurs années avec un bureau national à Ndjamena ainsi que ses bureaux locaux dans différentes régions du pays. Le PAM gère le secrétariat du PBF depuis sa mise en place en 2019 en tant que responsable de la gestion administrative du projet de secrétariat du PBF. Depuis la création du secrétariat du PBF au Tchad à travers les projets conjoints entre l'UNICEF, le PNUD, le HCDH et le PAM, ce dernier a géré avec succès l'administration et le fonctionnement du secrétariat. Son expertise et ses capacités (ressources humaines et financiers) sont à la base de la continuité de cette gestion à travers ce nouveau projet.

- b) **Gestion du projet et coordination** – présenter l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et rôles, et indiquer quels postes seront financés par le projet, et le pourcentage du budget total. Expliquer la coordination envisagée pour le projet et les mécanismes de contrôle. Remplissez **l'annexe C** : liste de vérification pour le lancement du projet.

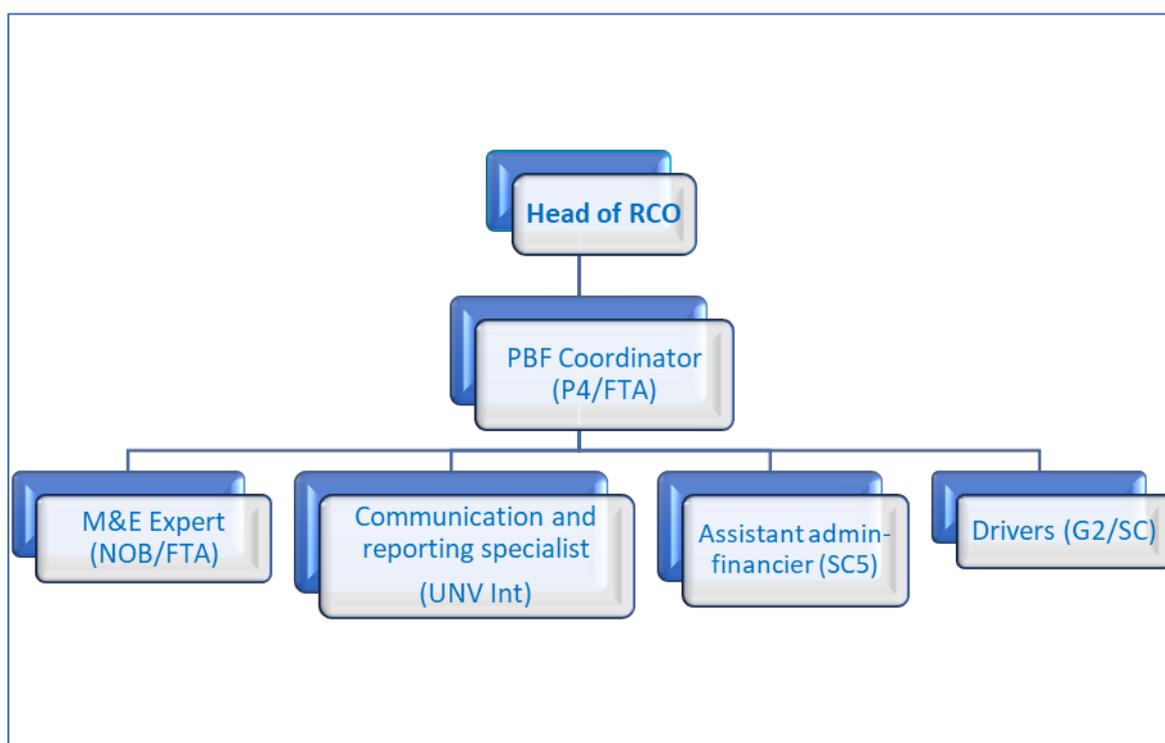
Le Secrétariat soutiendra le Comité de Pilotage dans sa mission. Dans cet optique, il assurera le suivi des projets, la planification des activités d'évaluation, le contrôle de qualité, ainsi que

la consolidation et la soumission régulière des rapports au Comité de pilotage. Il contribuera, également, à renforcer la visibilité des interventions du PBF dans le pays.

L'équipe du Secrétariat sera composée de :

1. Un(e) Coordinateur/trice principal(e) (P4) - recruté;
2. Un(e) responsable du suivi et de l'évaluation (NOB) - recruté;
3. Un(e) Spécialiste en communication (VNU International(e)) - recruté;
4. Un(e) Assistant(e) adm/financier (SC5) - recruté;
5. Un(e) chauffeur (G2) - recruté.

Organigramme du Secrétariat PBF au Tchad



La supervision générale du secrétariat PBF sera assurée par le (la) coordonnateur (trice) du secrétariat, qui travaille sous la supervision directe du Chef de Bureau de la RC et du/la Coordonnateur/trice Résident/e (RC) du Système des Nations Unies (SNU), à qui elle rapportera sur toutes les tâches qui relèvent du Secrétariat. Il/Elle travaillera en étroite collaboration avec le Comité de Pilotage et l'équipe de consolidation de la paix au bureau du coordonnateur résident (RCO).

Le/la coordonnateur/trice du secrétariat aura une ligne de supervision indirecte avec le Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix (PBSO) concernant les questions stratégiques du portefeuille PBF dans le pays et la performance des projets PBF. PBSO prendra part aux côtés du RCO et de l'agence de mise en œuvre du secrétariat au processus de recrutement et d'évaluation de performance du personnel professionnel du secrétariat.

Le Secrétariat appuiera le comité de pilotage dans sa mission. A ce titre, il assurera le suivi des projets, la planification des activités d'évaluation, le contrôle de qualité, ainsi que la consolidation et la soumission régulière des rapports au Comité de pilotage. Il contribuera, également, à renforcer la visibilité des interventions du PBF dans le pays

Le secrétariat soutiendra les agences d'exécution dans la mise en œuvre, la communication sur les résultats, le rapportage et le suivi/évaluation, des projets, y compris leur évaluation finale. De manière plus spécifique, le secrétariat est chargé de :

1. Suivre régulièrement la mise en œuvre des projets et la production des rapports sur l'état d'avancement, à travers :
 - La coordination et le suivi des projets ;
 - L'appui à la préparation et l'assurance qualité des rapports ;
 - Les missions de supervision des projets.
2. Assurer le suivi et évaluation de la mise en œuvre des projets à travers :
 - L'accompagnement du Comité de pilotage et du PBSO dans les missions de terrain ;
 - Le suivi régulier et l'analyse des résultats des projets pour donner une alerte précoce au comité de pilotage, au Coordonnateur Résident, et au PBSO sur les problèmes potentiels pouvant entraver l'atteinte des résultats escomptés ;
 - La préparation du rapport annuel sur l'état d'avancement de progrès du plan prioritaires et du portefeuille en vue de sa soumission au Comité de Pilotage ;
 - La préparation de l'évaluation du plan prioritaire et du portefeuille ;
 - La capitalisation et le partage des leçons apprises.
3. Favoriser l'intégration des projets PBF a la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel et à la stabilisation régionale à travers :
 - Le suivi des projets transfrontaliers ;
 - La participation aux réflexions en cours sur la stabilisation, la consolidation de la paix et la prévention de l'extrémisme violent dans le bassin du lac Tchad et du sahel ;
 - La participation aux réunions du G5 Sahel ; ainsi que d'autres rencontres d'aspect régional.
4. Contribuer à l'élaboration d'un nouveau cadre stratégique d'intervention du PBF au Tchad (2022 – 2026) et des Nations Unies (UNSCDF), à travers :
 - La préparation de la demande de la rééligibilité ;
 - L'appui à la formulation des documents de projets des agences soumissionnaires, en alignement sur les orientations prioritaires et à la cohérence des interventions proposées du point de vue géographique et thématique.
 - Veiller à l'intégration de l'approche sensible aux conflits et des priorités en matière de consolidation de la paix dans le UNSCDF et CCA.

c) Gestion des risques – Identifier les risques spécifiques au projet et la manière dont ils seront gérés, y compris l'approche de mise à jour des risques et d'ajustement du projet. Inclure une approche Ne Pas Nuire et une stratégie d'atténuation des risques.

Risque spécifique au projet	Niveau de risque (faible, moyen, élevé)		Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)
	Probabilité	Impact	
Risque politique et sécuritaire : non-respect des délais de transition par les autorités de transition ou incapacité à répondre aux aspirations politiques ou sociales des	Élevé	Élevé	Le SNU et d'autres partenaires continuent de plaider auprès des autorités de transition pour que le calendrier soit respecté et que le processus soit inclusif.

principales parties prenantes.			
Manque d'information sur la mise en œuvre par les agences récipiendaires	Moyenne	Moyen	Le Secrétariat collaborera avec les agences pour un meilleur partage de l'information.
Retard dans la mise en œuvre des projets	Moyenne	Moyen	Suivi rapproché et réunion trimestrielle pour échanger avec tous récipiendaires et analyser le taux d'exécution
Retards dans la soumission des rapports narratifs et financiers	Moyenne	Faible	Suivi rapproché avec les agences pour un bon rapportage financier et narratif
Appropriation insuffisante des projets par les partenaires nationaux	Faible	Élevé	Implication des partenaires au sein du comité de pilotage et des comités techniques, ainsi que des missions conjointes régulières pour chaque projet
Manque d'appropriation des partenaires de l'intégration du GEWE dans les projets	Moyenne	Faible	Veiller à l'intégration du GEWE dans tout le dispositif de mise en œuvre, du suivi et évaluation des projets
Difficulté pour les agences à mener une supervision et une coordination conjointe des projets sur le terrain	Moyenne	Moyen	Planification des missions conjointes dans les PTA
Difficultés à réunir le Comité de Pilotage selon le calendrier prévu	Moyenne	Faible	Collaborer étroitement avec la Cellule de suivi et de coordination des programmes du SNU et la Direction General du ministère du plan pour programme la réunion du COPIL ; Désignation d'un suppléant dûment mandaté pour remplacer le membre du COPIL empêché
Les procédures de passations de marchés ralentissent la mise en œuvre des projets	Faible	Moyen	Préparation d'un 'Procurement plan' dès le démarrage des projets
Dispersion, duplication et faible coordination entre les projets	Faible	Faible	Réunion trimestrielle de coordination pour développer la synergie entre des projets.

*d) **Suivie / évaluation** –Quelle sera l'approche de suivi / évaluation du projet, y compris l'expertise en suivi / évaluation de l'équipe et les moyens et la chronologie pour l'analyse des données. Inclure le détail du budget alloué au suivi / évaluation, y compris pour la collecte de données de base et les données de fin de projet, et l'évaluation indépendante, et un calendrier approximatif du suivi / évaluation. Allouer au minimum 5 à 7% du budget du projet aux activités de suivi / évaluation.*

Le suivi et l'évaluation de l'atteinte des résultats de ce projet seront assurés par le secrétariat en collaboration avec le PAM et le bureau du coordonnateur résident sur la base du Cadre de résultats et du plan de travail.

Le Secrétariat PBF assurera la mise en place d'un système intégré et conjoint de suivi /évaluation pour les projets du PBF (y compris les projets transfrontaliers et les projets de l'initiative pour la promotion du genre et des jeunes), qui permettra la mise en synergie des différents projets, le renforcement mutuel des résultats des projets ; et la formulation de résultats commun et indicateurs au niveau macro sur la base desquels les résultats des projets seront mesurés, sur la base des priorités identifiées dans la demande d'éligibilité.

Le Secrétariat sera responsable de l'assurance qualité des rapports annuels et semestriels des agences des Nations Unies récipiendaires des Fonds PBF et prépare un rapport stratégique annuel de consolidation de la paix qui sera soumis à l'endossement du comité de Pilotage.

Le Secrétariat travaillera avec les agences pour coordonner leurs approches de suivi des résultats et leur apporter au besoin un appui technique en suivi et évaluation. Sur la base de l'analyse des données du terrain, il informera le Comité de Pilotage et les agences sur les défis et problèmes qui pourraient compromettre l'atteinte des résultats attendus. Le suivi du projet et l'évaluation de l'atteinte des résultats escomptés seront assurés par le Comité de Pilotage sur la base du Cadre de résultats et du plan de travail. Un budget devra être prévu, le cas échéant, pour l'évaluation finale du projet.

- e) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez la stratégie de sortie du projet et comment le projet clôturera ses activités, y compris les mesures de la durabilité, des accords avec d'autres bailleurs de fonds pour une mobilisation des ressources, et indiquer les activités qui n'auront plus besoin de financement. S'il est prévu que d'autres bailleurs de fonds soutiennent le projet à sa conclusion, expliquez comment le projet assurera cette approche dès le début du projet.

Le projet veillera à l'appropriation des réalisations du projet par le CoPil et les autres partenaires nationaux (gouvernement et l'équipe pays) afin d'assurer la continuité des acquis des interventions PBF au Tchad. Ceci sera assuré à travers la pleine implication des partenaires dans la formulation, la mise en œuvre, la supervision et le suivi-évaluation des projets PBF. De même, les partenaires seront étroitement associés à la documentation et à l'analyse des leçons apprises. La communication autour des réalisations des projets pourrait, également, aider à la mobilisation de ressources additionnelles pour assurer la continuation des projets auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux.

IV. Budget du projet

Fournir une brève justification du budget proposé, indiquer les choix effectués lors de la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les voyages, ou tout autre soutien indirect du projet afin de mettre en évidence l'approche visant l'optimisation des ressources (value for money).

Totals		
	PAM (budget en USD)	Totals
1. Staff and other personnel	\$814,546.78	\$814,546.78

2. Supplies, Commodities, Materials	\$40,000.00	\$40,000.00
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)	\$99,000.00	\$99,000.00
4. Contractual services	\$279,000.00	\$279,000.00
5. Travel	\$89,900.00	\$89,900.00
6. Transfers and Grants to Counterparts	\$-	\$-
7. General Operating and other Costs	\$62,800.00	\$62,800.00
Sub-Total	\$1,385,247	\$1,385,247
7% Indirect Costs	\$96,967	\$96,967
Total	\$1,482,214	\$1,482,214

Remplissez les deux tableaux du budget en annexe D (document Excel à part).

Annexe B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programs, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned.

- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations' headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any cost's extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives, and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
----------	-------

30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent’s website (<http://mptf.undp.org>).

Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax-exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project-based audit in country.)

The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.

- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.¹²
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

¹² Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
Résultat 1 : La coordination, le suivi et évaluation, le rapportage et la communication des résultats du portefeuille du PBF sont assurés par le Secrétariat PBF pour permettre une meilleure connaissance des interventions de consolidation de la paix		Indicateur 1 a : Perception des principales parties prenantes sur l'efficacité du Secrétariat du PBF dans l'exécution de son mandat de coordination (désagrégé par sexe et âge) Niveau de référence : TBD en % Cible: Niveau de perception des parties prenantes sur l'efficacité du secrétariat 70%	Résultats des enquêtes des parties prenantes du PBF Rapport d'évaluation du portefeuille	Au démarrage du projet A la fin du projet
		Indicateur 1 b : Existence d'un mécanisme efficace de coordination et de Suivi et Evaluation du portefeuille PBF et des impacts de consolidation de la paix mis à jour Niveau de référence : 1 Cible: 1 (mise à jour régulière)	Rapport stratégique annuel PBF Rapport d'évaluation du portefeuille	Au démarrage A mi-parcours et la fin
		Indicateur 1c : Rapports narratifs et financiers pour tous les projets financés par le PBF soumis à temps selon le calendrier de rapport établi Niveau de référence : 60% Cible: 90 % des rapports narratifs et financiers soumis au PBSO dans les délais convenus pour la durée du projet	Plateforme Gateway Rapport de soumission des rapports	Après chaque période de rapport (juin-novembre)
	Produit 1.1 : Le Secrétariat du PBF est opérationnel et les partenaires nationaux, partenaires d'exécution et les bénéficiaires sont mieux familiarisés avec les directives des projets PBF <u>Liste des activités relevant du produit</u> : i) Compléter l'équipe du secrétariat PBF ; ii) Prendre en charge son fonctionnement et son personnel ; iii) Renforcement des capacités du personnel du Secrétariat	Indicateur 1.1.1 : Secrétariat PBF en place avec une équipe complète de différents experts (Coordination, suivi-évaluation, communication et administration financière) Niveau de référence : 1 staff international appuyé par le RCO et le PAM pour coordonner le portefeuille PBF Cible : 2 postes nationaux supplémentaires et 2 postes internationaux pour soutenir le travail du secrétariat du PBF.	Rapports de recrutement du personnel	Au début du projet
		Indicateur 1.1.2 : Nombre de projets de consolidation de la paix actifs dont les responsable et partenaires d'exécutions sont encadrés conformément aux directives des projets PBF	Documents de projets Rapport du projet	A la fin de l'année 2024 A la fin de projet

		Niveau de référence : 9 (projets actifs 2021) Cible : + 8		
	Produit 1.2 : La coordination du portefeuille PBF et la communication sur le fonds et la consolidation de la paix au Tchad efficaces pour faciliter l'atteinte des résultats stratégiques des interventions financées par le PBF et renforcer l'implication des OSC	Indicateur 1.2.1 : Nombre des rencontres de coordination et de session de travail (Participants désagrégés par sexe) Niveau de référence : 2/an Cible : 1/mois Pendant toute la durée du projet (Participants ventilés par sexes)	Rapport du projet Compte-rendu de la réunion	Semestriel Et annuel
	Liste des activités relevant du produit : (i) Mettre en place les mécanismes de coordination entre les projets et les partenaires clés pour assurer la réalisation des résultats stratégiques du portefeuille PBF et la cohérence/synergies entre les projets PBF et d'autres interventions ou programmes de consolidation de la paix au pays et dans la région du sahel ; (ii) Faciliter la coordination et l'appui stratégique pour le développement de projets de qualité en matière de consolidation de la paix en étroite collaboration entre le SNU, le Gouvernement, la Société Civile et les PTF, pour soumission au PBF ; (iii) Facilitation des exercices d'élaboration des requêtes d'éligibilité ou renouvellement de la demande d'éligibilité dans le pays ; (iv) Identifier des défis majeurs de consolidation de la paix et proposer des solutions stratégiques adéquates ; (v) Fournir un appui technique aux agences bénéficiaires pour l'assurance qualité des rapports semestriels, annuels et de clôture des projets, en lien avec les indicateurs établis dans les documents de projet et les données recueillies pendant les visites de terrain ; (vi) Renforcer les capacités des agences bénéficiaires et des partenaires en matière d'approches sensibles aux conflits, consolidation de la paix, suivi/évaluation en matière de consolidation de la paix et programmation sensible au genre, aux jeunes et aux droits humains ; (vii) Assurer une approche cohérente de l'intégration du genre dans les projets PBF, notamment en appuyant les agences	Indicateur 1.2.2 : Augmenter le nombre des OSC partenaires directs du fonds PBF Niveau de référence : 1 Cible : 4	Documents des projets, Rapport du projet Liste des projets PBF/ Matrice de suivi du portefeuille PBF	A la fin du projet
		Indicateur 1.2.3 : Nombre de personnes fréquentant les réseaux sociaux, les plateformes et des événements de sensibilisation et d'information initiés dans le cadre des projets du portefeuille pour promouvoir le travail du PBF Niveau de référence : TBD Cible : 50,000 pendant la durée du projet	Rapports de participants aux plateformes et réseaux sociaux du secrétariat PBF et ceux des organismes bénéficiaires Rapport de séances de sensibilisation	Trimestriel Et annuel
		Indicateur 1.2.4 : Niveau d'intégration/participation des jeunes et des femmes aux projets de consolidation de la paix . Niveau de référence : 20% Cible : 50% (Mobiliser tous les acteurs de la consolidation de la paix pour la prise en compte de l'analyse genre et le respect de l'indice (marqueur) genre afin que les interventions PBF soient sensibles au genre et intègrent l'autonomisation des femmes et des jeunes)	Rapport de l'évaluation du portefeuille, Rapports de suivi /mission conjointes de suivi	Au début A mi-parcours A la fin du projet

	<p>récipiendaires pour la définition et mise en œuvre de l'indice de Genre (Gender Marker)</p> <p>(viii) Renforcer les réunions semestrielles de coordination entre les agences de mise en œuvre des projets PBF (RUNO/NUNO)</p> <p>(ix) Éditer et diffuser périodiquement les bulletins d'informations sur les interventions phares du PBF au Tchad afin de s'assurer que les partenaires de mise en œuvre du portefeuille du PBF et les autres partenaires clés comprennent et s'approprient les orientations et contributions du PBF, y compris les questions de genre, de jeunesse et les demandes et matière de rapportage ;</p> <p>(x) Renforcer le plan de communication à travers les campagnes réseaux sociaux et de sensibilisation du public, la réalisation des films documentaires, et la production des supports de communication afin de promouvoir la visibilité des activités du PBF dans le pays et ailleurs ;</p> <p>(xi) Documenter, analyser et disséminer des leçons apprises dans le cadre de la mise en œuvre des projets PBF (par le biais d'atelier de mise en œuvre et mini-retraite, etc...)</p> <p>(xii) Soutenir la mise en place d'un mécanisme d'échange et de communication avec les acteurs de la consolidation de la paix et des PTF au Chad.</p>	<p>Indicateur 1.2.5 : % du budget GEWE des projets approuvés au Tchad</p> <p>Niveau de référence : 39%</p> <p>Cible : 40% d'ici le 2024.</p>	<p>Documents de projets Budgets Rapports</p>	<p>A mi-parcours Fin des projets</p>
	<p>Produit 1.3 : Le suivi et évaluation du portefeuille du PBF est assuré par le secrétariat pour atteindre des résultats stratégiques du PBF</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <p>(i) Appuyer le développement et la mise en œuvre d'un plan de suivi/évaluation de qualité par projet ainsi que le développement et la mise en œuvre d'un plan de suivi/évaluation conjoint entre les projets afin d'accroître les synergies et éviter les duplications entre les projets PBF, et les autres projets de consolidation de la paix dans le pays (mettre à jour la matrice de suivi et d'évaluation des projets PBF et développer des outils de suivi et d'évaluation adaptés au contexte et sensible au genre et à l'âge) ;</p> <p>(ii) Développer un manuel/système de suivi/évaluation axé sur les résultats incluant les outils et mécanismes nécessaires pour la collecte des données, le rapportage et la communication sur les résultats du portefeuille PBF ;</p> <p>(iii) Fournir un appui technique aux agences et organisations non-Nations Unies récipiendaires pour l'assurance qualité des rapports semestriels, annuels et de clôture des projets (narratifs</p>	<p>Indicateur 1.3.1 : Existence d'une stratégie de SE et un cadre de S&E et de gestion des connaissances élaboré et approuvé par le CoPil du PBF</p> <p>Niveau de référence : Matrice de suivi 2019-2020</p> <p>Cible : Une stratégie et un plan de suivi et évaluation 2022-2024</p>	<p>Copie de matrice de suivi-évaluation</p>	<p>Début et à la fin</p>
		<p>Indicateur 1.3.2 : Nombre de missions conjointes des membres de comités techniques et de missions spécifique du secrétariat PBF</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : + 10</p>	<p>Rapport de mission Rapport d'évaluation Rapport de progrès du projet</p>	<p>Trimestriel Et annuel</p>
		<p>Indicateur 1.3.3 : Existence d'une base d'information sur les bonnes pratiques et enseignements tirés des projets de consolidation de la paix et partagés avec les différents acteurs de consolidation de la paix.</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 1</p>	<p>Compte rendu des réunions de partage, Documentation ou base d'information établie</p>	<p>Trimestriel Et annuel</p>

	<p>et financiers), en lien avec les indicateurs établis dans les documents de projet et les données recueillies pendant les visites de terrain ;</p> <p>(iv) Appuyer la conduite d'études d'évaluation indépendantes des projets PBF (en tant que membre du groupe de référence de l'évaluation), ainsi que l'étude de « faisabilité », la revue à mi-parcours et l'évaluation finale ;</p> <p>(v) Effectuer des missions régulières sur le terrain pour le suivi des projets PBF et produire des rapports de mission à partager avec le RCO et PBSO.</p> <p>(vi) Établir un échange entre les communautés bénéficiaires et le Comité de Pilotage à travers les mécanismes de suivi communautaire, et garantir que les voix des bénéficiaires sont utilisées de manière stratégique pour promouvoir les responsabilités communes.</p> <p>(vii) Assurer la gestion des connaissances et bonnes pratiques pour les prochaines activités de consolidation de la paix en veillant à ce que ces leçons apprises soient publiées et communiquées à travers les plateformes adéquates.</p> <p>(viii) Établir un mécanisme de coordination régulière au niveau technique (Comités Techniques) entre les agences onusiennes de mise en œuvre, le Gouvernement, les partenaires d'exécution des projets PBF (suggestion, réunions trimestrielles et plus souvent au besoin). Le secrétariat PBF participera aux réunions techniques des projets qui doivent réunir agences, Gouvernement et partenaires de mise en œuvre.</p>			
<p>Résultat 2 : Les mécanismes de gouvernance du PBF (CoPiL et RCO) au Tchad sont appuyés dans leur rôle d'orientation stratégique en matière de consolidation de la paix et d'endossement des projets PBF et de suivi et évaluation du portefeuille PBF</p>		<p>Indicateur 2 a : % des partenaires (PTF, du PBSO, RUNO et NUNO) qui affirme être satisfait du rôle de COPIL dans le mécanisme de coordination</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 70%</p>	<p>Rapport d'évaluation du portefeuille; Évaluations finales des projets</p>	<p>A la fin de projet</p>
		<p>Indicateur 2 b : Niveau de cohérence du portefeuille PBF à la fin du projet</p> <p>Niveau de référence : 60%</p> <p>Cible: 100% des projets en cohérence avec les thématiques de PBF et la stratégie de consolidation de la paix 100% des projet sont cohérents avec la stratégie de la paix et répondent aux priorités nationales</p>	<p>Rapport d'évaluation du portefeuille; Évaluations finales des projets</p>	<p>Fin de projet</p>
	<p>Produit 2.1: Les capacités du Comité de Pilotage (y compris au niveau technique) et des autres partenaires pertinents sont</p>	<p>Indicateur 2.1.1 : Nombre de réunion du CoPil et consultations interministérielles organisé</p>	<p>Rapport du secrétariat PBF Compte rendu du CoPil</p>	<p>À mi-parcours Fin de projet</p>

	renforcées pour assurer la supervision et le suivi & évaluation des projets du PBF	Niveau de référence : 0 Cible : 2		
	Liste des activités relevant du produit :			
	(i) Organiser des réunions régulières du Comité de Pilotage (niveau stratégique) et de réunions de consultation interministérielles (niveau techniques) pour examiner et évaluer les propositions de projets, leur suivi et évaluation, le progrès de la mise en œuvre et les rapports de l'ensemble du portefeuille PBF ;	Indicateur 2.1.2 : Nombre de missions conjointes de membres du CoPil organisé Niveau de référence : 0 Cible : 1	Rapport du secrétariat PBF Rapport de mission	À mi-parcours Fin de projet
	(ii) Aménager la salle de réunion du Secrétariat Exécutif du CoPil (Cellule de Coordination et de Suivi des Programmes financée par le SNU au Ministère du Plan) pour faciliter la tenue des réunions en ligne	Indicateur 2.1.3 : Nombre de session d'information de l'équipe de consolidation de la paix du RCO avec le CoPil ou UNCT Niveau de référence : 0 Cible : 4	Rapport du secrétariat PBF Rapports de session	À mi-parcours A la fin
	(iii) Identifier de manière proactive les enjeux et défis ainsi que les besoins prioritaires de consolidation de la paix nécessiterait l'investissement du PBF et des autres PTF ;			
	(iv) Faciliter l'organisation de missions conjointes des membres du Comité de pilotage de suivi de la mise en œuvre du portefeuille PBF et fournir des orientations stratégiques pour maximiser l'impact des projets PBF dans la communauté tchadienne ;			
	(v) Fournir un appui-conseil au management des Nations Unies et au Comité de Pilotage, sur des questions relatives à la consolidation de la paix et s'assurer que les projets financés par le PBF intègrent les bonnes pratiques sur ces questions.			
(vi) Ébaucher le rapport stratégique annuel à travers un processus consultatif, et le soumettre au Comité de Pilotage et, subséquemment au Bureau pour la Consolidation de la Paix à New York, pour le 31 décembre de chaque année au plus tard.				
Produit 2.2 : Le plaidoyer et le partenariat/création de réseaux sont assurés pour promouvoir une meilleure compréhension et connaissance du portefeuille PBF ainsi que la mobilisation des ressources pour la pérennisation des programmes de consolidation de la paix	Indicateur 2.2.1 : Nombre de session de communication sur le portefeuille PBF organisé (ex : Table-ronde , caravane et campagne de sport/art/culture pour la paix). Niveau de référence : 0 Cible : 3	Plan de communication Rapport du projet Rapport de l'évènement organisé	À mi-parcours A la fin	
Liste des activités relevant du produit :				
(i) Assurer la gestion des connaissances et meilleures pratiques pour les prochaines activités de consolidation de la paix et s'assurer que ces leçons soient publiées et communiquées à travers les plateformes adéquates,	Indicateur 2.2.2 : Une cartographie des acteurs et des interventions Niveau de référence : 1 (A mettre à jour) Cible : 1	Cartographie Rapport	À mi-parcours	

	<p>incluant les bonnes pratiques sur l'intégration du genre et de la dimension jeunes dans les projets PBF ;</p> <p>(ii) Assurer une liaison régulière avec PBSO par rapports à la mise en œuvre des projets PBF, l'évolution du contexte politique et les processus de planification au sein des UN et du Gouvernement en lien avec les activités du PBF ;</p> <p>(iii) Développer et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation de ressources pour la pérennisation des programmes du PBF (Assurer les effets catalytiques des projets PBF) ;</p> <p>(iv) Actualiser/mettre à jour la cartographie des acteurs (UN, Gouvernement, SCO, PTF) dans le domaine de la consolidation de la paix et identifier des gaps et points d'entrées programmatiques pour les projets du PBF en lien avec le nexus Humanitaire Développement et Paix et faciliter la mise à échelle des investissements du PBF ;</p> <p>(v) Aider dans l'élaboration et la mise à jour périodique de l'analyse de conflits sensible au genre en étroite collaboration entre le RCO (PDA), le Gouvernement, la Société Civile et les PTF ;</p> <p>(vi) S'assurer de la mise en synergie entre les projets en cours d'élaboration et ceux en cours, non seulement sous financement PBF mais aussi financés par d'autres PTF ;</p> <p>(vii) Assurer une liaison régulière avec PBSO par rapport à la mise en œuvre des projets PBF, l'évolution du contexte politique et les processus de planification au sein du SNU et du Gouvernement en lien avec les activités du PBF ;</p> <p>(viii) Analyser et communiquer l'impact humain des résultats du portefeuille, incluant une analyse spécifique de l'impact sur les femmes et les hommes.</p> <p>(ix) Faciliter l'organisation, le cas échéant des réunions régionales dans le cadre des projets transfrontaliers et s'assurer de la coordination avec les autres pays impliqués.</p> <p>(x) Organiser des campagnes de sport/ art/culture pour la paix a l'occasion de la JIP</p>	<p>Indicateur 2.2.3 : Nombre de réunion nationale et / ou régionale des praticiens de la consolidation de la paix organisé</p> <p>Niveau de référence : 1 Cible : 3</p>	<p>Rapport du projet Rapport de l'évènement organisé</p>	<p>A la fin du projet</p>
--	---	---	--	---------------------------

Annex C: Liste de vérification pour le lancement du projet

Question	OUI	NON	Commentaire
1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ?	Oui		
2. Les termes de référence pour le personnel clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ?	Oui		
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ?	Oui		
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet ?	Oui		
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été effectuée ?	Oui		
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ?	Oui		
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences bénéficiaires ?		N/A	
8. Des arrangements clairs ont-ils été prévus concernant la stratégie de mise en œuvre entre les différentes agences bénéficiaires ?		N/A	
9. Quelles sont les autres activités de préparation devant être entreprises avant que le projet ne démarre et combien de temps sera-t-il nécessaire pour les effectuer ?			Lancer le processus de recrutement pour pourvoir les postes vacants au Secrétariat du PBF